



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14284</b>	De <b>M. Max Mathiasin</b> ( Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Guadeloupe )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition énergétique		<b>Ministère attributaire</b> > Industrie et énergie
<b>Rubrique</b> >outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >Retombées économiques de la géothermie pour la population en Guadeloupe	<b>Analyse</b> > Retombées économiques de la géothermie pour la population en Guadeloupe.
Question publiée au JO le : <b>09/01/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Max Mathiasin interroge Mme la ministre de la transition énergétique sur les avantages pour la population du plan d'accélération du déploiement de la géothermie en Guadeloupe. En Guadeloupe, l'électricité est produite à 75 % par les moteurs de centrales thermiques fonctionnant avec des carburants fossiles importés ; l'usine de géothermie de Bouillante, qui produit aujourd'hui 6 à 7 % de l'électricité consommée, vise un objectif de 20 % en 2035. Le ministère de la transition énergétique a annoncé la création, en 2024, d'un centre d'excellence caribéen sur la géothermie basée en Guadeloupe et piloté par la région. Si les objectifs de faire de ce centre une référence dans la région, de partager les bonnes pratiques et d'exporter cette technologie dans la zone caribéenne sont clairs, les enjeux pour l'archipel guadeloupéen méritent d'être précisés. Il lui demande quelles seront les retombées économiques et financières du développement de la géothermie pour la Guadeloupe et pour les citoyens guadeloupéens.